

AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES
MUNICIPALES

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Ville de Deux-Montagnes, que les propriétés immobilières ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique, selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes, à la salle du conseil de la Ville de Deux-Montagnes, sis au 801, chemin d'Oka, Deux-Montagnes, QC, le **12 février 2015, à 9h30**, pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires, des droits sur les mutations immobilières et toutes redevances municipales, plus les intérêts et frais encourus et à encourir, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant l'heure prévue pour la vente.

Les immeubles seront vendus, s'il y a lieu, avec bâtisse y érigée, circonstances et dépendances, sujets à tous les droits requis de la Ville de Deux-Montagnes et toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Les immeubles ci-dessous décrits sont situés dans les limites de la Ville de Deux-Montagnes. Ils seront vendus sujets au droit de retrait de un (1) an.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en argent comptant, par mandat, par chèque certifié ou carte de débit.

De plus, la personne qui se portera adjudicataire devra produire les documents suivants :

- ✓ Dans le cas d'une personne physique :
Un document attestant de la date de naissance.
- ✓ Dans le cas d'une personne morale :
Résolution indiquant le nom de la personne autorisée à se porter adjudicataire pour cette personne morale.

| NOMS DES PROPRIÉTAIRES | LOTS CADASTRE DU QUÉBEC | LOCALISATION |
|--|-------------------------|---|
| Circonscription foncière de Deux-Montagnes | | |
| Alexander SOLDUSHOV | 5 033 451 5 033 457 | 130-D, 26 ^e avenue Deux-Montagnes |
| Julie HANEY | 1 974 696 | 1015, rue Paul-Emile Barbe Deux-Montagnes |
| Mario LAFRANCE | 1 974 428 | 325, 17 ^e avenue Deux-Montagnes |
| Jean DEMERS | 1 974 129 | 344, rue du Régent Deux-Montagnes |
| Stéphanie GROOMBRIDGE | 1 605 749 | 257, 5 ^e avenue Deux-Montagnes |

Donné à Deux-Montagnes, ce 16 décembre 2015.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jacques Robichaud, greffier de la Ville de Deux-Montagnes, certifie que j'ai publié l'avis ci-haut mentionné, en l'affichant sur le tableau de l'hôtel de ville, le 18 décembre 2015 et en le faisant paraître dans le journal l'Éveil, édition du 19 décembre 2015.

Signé à Deux-Montagnes, ce 21^e jour du mois de décembre 2015.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier